



Narbonne, le 13 février 2014

LISTE
A l'attention de
Adresse
11100 NARBONNE

LETTRÉ OUVERTE AUX CANDIDATS A L'ELECTION MUNICIPALE DE NARBONNE 2014

Monsieur,

Depuis 1977, l'association des Artisans et Commerçants des Halles agit pour la préservation, la dynamisation et la promotion des Halles de Narbonne et des professionnels qui les font vivre au quotidien.

Qui aujourd'hui peut nier l'omniprésence et le rôle prépondérant que joue notre association depuis des décennies pour que les halles de Narbonne demeurent ce lieu emblématique, vivant et éclectique auquel les narbonnais sont si affectivement attachés encore aujourd'hui ?

Cette continuité et cette vitalité sont renforcées par des principes fondamentaux auxquels nous ne dérogeons pas :

- Notre association se détache de tout parti pris politique dans ses actions. Seul l'intérêt des halles et celui de nos ressortissants motive nos libres choix et nos ambitions.
- Notre association ne transige jamais sur le principe suivant : « *les intérêts individuels ne doivent en aucun cas prévaloir sur les intérêts collectifs* ».
- Notre association régie par le principe de la loi 1901 fonctionne de manière indépendante et démocratique.

Ces 3 grands principes vous paraissent-ils incongrus ou incompatibles avec les missions que nous sommes amenés à conduire au quotidien ?

La campagne municipale 2014 bat son plein et nous recevons presque quotidiennement la visite de candidats à la mairie de Narbonne.

Nous n'avons à ce jour qu'une certitude : l'un d'entre vous sera notre prochain maire pour 6 ans au moins. Le résultat de ce scrutin ne sera donc pas neutre pour nous.

Si bon nombre de bruits et autres rumeurs circulent sur les intentions pour les halles de tel ou tel autre candidat dès lors que le verdict populaire des urnes lui serait favorable, il nous a paru plus sage de nous adresser directement à vous pour nous éclairer, plutôt que de nous reposer sur la dite rumeur.

Nous avons toujours entretenu un double rapport avec la municipalité et prenons soin de combattre (parfois à nos dépens) toutes velléités de mélange des genres.

RAPPORT DE GESTIONNAIRE A CONCESSIONNAIRES

En effet les Halles de Narbonne sont, depuis 1901, un marché municipal géré par les municipalités successives par le biais d'une régie directe.

Entretien, hygiène, surveillance, arrêté de concessions, fixation et encaissement des charges et droits de place, établissement et mise en application du règlement intérieur, hygiène, sécurité,...sont placés sous l'autorité du maire. L'association des commerçants et artisans est

la seule organisation professionnelle qui possède une légitimité pour se positionner au nom des professionnels des halles de façon collective.

Si vous êtes élu au mois d'avril prochain, vous aurez la lourde tâche de parfaire la gestion de cet établissement en prenant en compte, ou pas, la voix des professionnels des halles.

Quel rôle pensez vous que notre association puisse jouer lorsque vous serez amené à prendre des décisions importantes concernant le fonctionnement des Halles ?

De quelle manière pensez vous recenser et prioriser les attentes et autres aspirations des professionnels des Halles pour arbitrer vos choix ?

RAPPORT PARTENARIAL

Notre association assure la promotion des halles au travers d'une trentaine d'actions par an. Elle fédère près de 90% des commerçants. Je vous invite, si ce n'est déjà fait, à consulter le blog [Actualités](#) ainsi que nos bilans d'activité (Cf. rubrique « Généralités ») sur notre site www.narbonne.halles.fr.

Vous remarquerez que nos actions sont originales, variées et relèvent autant du caractère festif, culturel, promotionnel produits que de la défense des intérêts collectifs. L'association est également l'interlocutrice privilégiée des médias. Elle s'exprime au nom et dans l'intérêt de tous les professionnels du marché.

Ce point de vue vous paraît-il conforme à la réalité ?

Nous en sommes convaincus, les Halles constituent une vraie chance patrimoniale pour Narbonne et une locomotive pour le cœur de ville. Il nous semble qu'une municipalité à tout intérêt à soutenir les dynamiques impulsées par les professionnels du marché et qu'elle doit logiquement se positionner comme un partenaire naturel incontournable et privilégié.

Partagez-vous ce point de vue ?

Pensez vous que notre association soit la mieux placée pour promouvoir les halles, les produits et le savoir faire des professionnels du marché ?

Quel doit être, selon vous, la place de la collectivité dans cette dynamique ?

Pensez-vous que la subvention accordée par la ville (7000€ en 2013) pour assurer la promotion des Halles de Narbonne tout au long de l'année soit suffisante ?

L'accompagnement financier que vous pourriez nous accorder sous forme de subvention doit il, selon vous, faire l'objet de contreparties ? Si oui, lesquelles ?

Si l'avenir de notre association nous préoccupe aujourd'hui, il en vaut de même pour d'autres sujets plus généraux concernant l'avenir des halles de Narbonne et par la même, celui de l'avenir des professionnels du lieu.

Avez-vous, dans le cadre de vos réflexions, imaginé des actions concrètes ou des aménagements qui pourraient être réalisés pour favoriser l'attractivité et la vitalité des halles de Narbonne dans les années à venir ?

(L'évolution de l'offre et des services de proximité, leur place dans le cadre d'une politique de revitalisation du commerce de centre ville, leur rôle dans la dynamique d'attractivité touristique, l'hygiène, la sécurité, l'accessibilité, l'environnement urbain,...)

Nous vous remercions par avance pour les réponses et autres éclaircissements que vous voudrez bien apporter à nos interrogations et vous souhaitons à toutes et tous une bonne campagne.

L'Association des Halles

**ASSOCIATION
DES ARTISANS ET
COMMERCANTS
DES HALLES**

www.narbonne.halles.fr

**ASSOCIATION DES ARTISANS ET COMMERCANTS
DES HALLES CENTRALES DE NARBONNE**

Boulevard Docteur FERROUL - 11100 NARBONNE

Tél : 04 68 32 97 42 – 06 12 86 86 56 leshalles.narbonne@wanadoo.fr